



**PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Wallis, le 19/04/2023

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIER POUR UNE DEMANDE D'AIDE AU FAESN – ANNÉE 2023

La cellule Développement économique du Service des Affaires Économiques, du Développement et du Tourisme (SAEDT) porte à la connaissance de tout porteur de projets voulant bénéficier du « Fonds d'Aide aux Entreprises du Secteur Numérique (FAESN) » pour l'année 2023, que la date limite de dépôt des dossiers initialement fixée au vendredi 28 avril 2023, est reportée au **vendredi 05 mai 2023**.

Tout dossier de demande sera à retirer et déposé complet auprès du SAEDT ou à la CCIMA sur Wallis et auprès de leurs antennes respectives sur Futuna.

Tout complément d'informations vous sera communiqué directement lors de l'instruction des dossiers.

**Le Préfet, Administrateur Supérieur
des îles Wallis et Futuna**



Hervé JONATHAN



Havelu, BP 16 – Mata'Utu –
98600 UVEA – WALLIS-ET-FUTUNA
Tél : +(681) 72.27.27

Courriel : ugakaikava.fotofili@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
<http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr>